

Communiqué de presse
Berne, le 13 décembre 2016

Le Conseil des Etats envoie la réforme de la prévoyance vieillesse au casse-pipe

L'Union suisse des arts et métiers usam déplore les décisions prises par le Conseil des Etats sur le projet de réforme de la prévoyance vieillesse. Compte tenu des graves difficultés financières enregistrées dans la prévoyance vieillesse et le refus massif de l'initiative AVSplus exprimé par le souverain, les 70 francs de rentes supplémentaires ne sont tout simplement pas envisageables pour l'économie. La décision prise aujourd'hui par la Chambre haute envoie le projet au casse-pipe. La proposition de compromis élaborée par l'Union suisse des paysans USP et l'Union suisse des arts et métiers usam constitue une solution de remplacement efficace.

La prévoyance vieillesse connaît de graves difficultés financières, qu'il sera impossible de résoudre sans exiger de tous d'importants sacrifices. Dans ce contexte difficile, l'usam juge irresponsable de vouloir continuer à étendre les prestations de l'AVS selon le principe de l'arrosoir. Des centaines de milliers de rentes AVS augmenteraient aussi pour des personnes absolument pas touchées par la baisse du taux de conversion minimal.

L'Union suisse des arts et métiers usam s'engage en faveur d'un assainissement durable de la prévoyance vieillesse. Mais pas à n'importe quel prix. En collaboration avec l'Union suisse des paysans USP, elle a élaboré un modèle garantissant, à des coûts supplémentaires acceptables, le maintien du niveau des prestations des 1^{er} et 2^e piliers. L'élément essentiel réside en l'occurrence dans le fait que la compensation intervienne par le biais d'une augmentation des bonifications de vieillesse et non par celui d'une baisse, voire d'une suppression de la déduction de coordination. Tout correctif apporté à la déduction de coordination conduit à ce que les déductions et charges salariales augmentent de façon supérieure à la moyenne dans le secteur des bas salaires, compromettant au final des milliers d'emplois. L'usam exige avec force que la réforme des rentes renonce aussi bien à étendre les prestations de l'AVS qu'à apporter des correctifs en matière de déduction de coordination.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09
Kurt Gfeller, vice-directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 207 83 68

Numéro 1 : plus grande organisation faitière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME